

**CALENDRIER UNIVERSITAIRE DES ÉTUDES DE PREMIER CYCLE  
ET DE CYCLES SUPÉRIEURS 2018-2019** (Projet révisé, mai 2017)

	Été 2018	Automne 2018	Hiver 2019
Dernier jour pour la soumission d'une demande d'admission à temps complet au premier cycle : • Premier cycle à temps complet • Premier cycle à temps partiel (prog. non contingentés et dans certains prog. non contingentés) • Premier cycle à temps partiel (programmes non contingentés)	N/A N/A N/A	1 <sup>er</sup> mars 1 <sup>er</sup> mai 1 <sup>er</sup> août	1 <sup>er</sup> novembre 1 <sup>er</sup> novembre 1 <sup>er</sup> novembre
Période de réinscription	5 au 16 mars	12 au 23 mars	22 octobre au 9 novembre
Période d'inscription des nouveaux étudiants	19 au 30 mars	19 mars au 8 juin	12 au 30 novembre
Début de la période d'inscription des étudiants libres	9 avril	3 juillet	3 décembre
Période de modification et d'annulation de cours sans facturation	16 avril au 4 mai	26 mars au 8 juin (selon facultés/écoles) 9 juillet au 11 septembre	10 décembre au 14 janvier
Début des cours	30 avril	2 août*, 27 août ou 4 sept. (selon facultés/écoles)	7 janvier
Période d'abandon de cours avec facturation sans mention d'échec	7 au 31 mai (période intensive) 7 mai au 5 juillet (période régulière)	12 septembre au 7 novembre**	15 janvier au 11 mars**
Assurances collectives pour les associations étudiantes	N/A	12 septembre au 11 octobre	15 janvier au 14 février
Congés	21 mai 25 juin 2 juillet	3 septembre 8 octobre	19 avril 22 avril
Dernier jour pour acquitter les frais de scolarité	1 <sup>er</sup> juin	14 septembre (premier versement) 12 octobre (deuxième et dernier versement)	18 janvier (premier versement) 22 février (deuxième et dernier versement)
Fin des cours	20 juin (période intensive) 10 août (période régulière)	14, 17 ou 19 décembre (selon facultés/écoles)	18, 26 ou 28 avril (selon facultés/écoles)
Dernier jour pour l'abandon sans mention d'échec, avec facturation (cours-années seulement)	10 août	19 décembre	28 avril
Date limite de remise des résultats des cours au Registrariat	6 juillet (période intensive) 24 août (période régulière)	7 janvier	6 ou 10 mai (selon facultés/écoles)
Semaine de lecture ou de relâche (selon facultés/écoles)	N/A	N/A	25 février au 1 <sup>er</sup> mars

\* D'autres dates de début des cours s'appliquent selon la spécialisation et le degré d'avancement dans le programme (consulter le site Web du Département des sciences biologiques)

\*\* Pour les cours donnés en mode intensif, la date limite d'abandon correspond à 60 % de la durée du cours (R5, art. 5.13; R8, art. 4.12.2)

**CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2018-2019 des études de premier cycle et de cycles supérieurs (projet, mai 2017)**

Recommandé par la Commission des études au Conseil d'administration (2015-CE-12722 du 12 mai 2015) (projet, mai 2015)  
Approuvé par le Conseil d'administration (2015-A-16784 du 26 mai 2015) (projet, mai 2015)

Recommandé par la Commission des études au Conseil d'administration (2016-CE-12959 du 10 mai 2016) (projet, mai 2016)  
Approuvé par le Conseil d'administration (2016-A-17105 du 24 mai 2016) (projet, mai 2016)

Recommandé par la Commission des études au Conseil d'administration (2017-CE-13175 du 9 mai 2017) (projet révisé, mai 2017)  
Approuvé par le Conseil d'administration (2017-A-17452 du 30 mai 2017) (projet révisé, mai 2017)